ESTIMATES

Northern Pipeline Agency Canada

2004-2005
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2004

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S5

Telephone: (613) 941-5995
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2005-III-31
ISBN 0-660-62507-5

105-01046/

NORTHERN PIPELINE AGENCY CANADA

2004 - 2005
Estimates

Part III - Report on Plans and Priorities

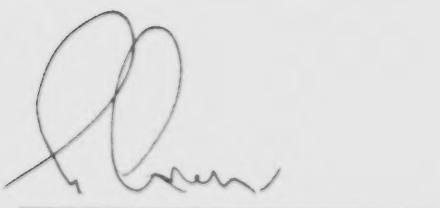

George Anderson
Commissioner
Northern Pipeline Agency Canada

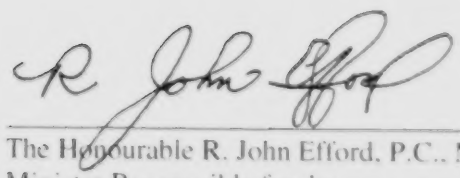

The Honourable R. John Efford, P.C., M.P.
Minister Responsible for the
Northern Pipeline Agency Canada

Table of Contents

Section I: Messages 1
- 1.1 Commissioner's Message 1
- 1.2 Management Representation Statement 2

Section II: Raison d'être 3
- 2.1 Mandate, Roles, and Responsibilities 3

Section III: Planning Overview 4
- 3.1 Introduction 4
- 3.2 External Factors and Chronology of Events 4
  - Figure 1: The Alaska Natural Gas Transportation System 6
  - Figure 2: The Foothills Prebuild 6
- 3.3 Challenges 7

Section IV: Priorities and Plans 8
- 4.1 Priorities and Planned Activities 8
- 4.2 Planned Spending 8

Section V: Organization 9
- 5.1 Strategic Outcome and Business Line 9
- 5.2 Accountability 9
  - Figure 3: Organization Structure 10
- 5.3 Departmental Planned Spending 11

Section VI: Annexes 12
- Table 6.1: Source of Non-Respendable Revenue 12
- Table 6.2: Net Cost of Program for the Estimates Year 12
- Table 6.3: Legislation Administered by the Northern Pipeline Agency 13

Section VII: Other Information
- References and NPA Website 14

Section I: Messages

1.1 Commissioners's Message

It is my pleasure to present the *Report on Plans and Priorities* for the Northern Pipeline Agency Canada (Agency).

The Agency was established by the *Northern Pipeline Act* (the *Act*) in 1978 to facilitate the planning and construction by Foothills Pipe Lines Ltd. (Foothills) of the Canadian portion of the Alaska Highway Gas Pipeline Project (Pipeline) and to maximize social and economic benefits from its construction and operation, and minimize any adverse effects. The Pipeline, also referred to as the Alaska Natural Gas Transportation System, was certificated in 1978 and is intended to transport Alaskan and possibly Northern Canadian natural gas to southern markets in Canada and the United States.

The southern portion of the Pipeline was constructed in the early 1980's and presently transports Canadian gas sourced primarily from south of the 60th parallel. Unfavourable economic conditions led to indefinite delays in the completion of the northern portion of the Pipeline, and consequently, the Agency's activities were limited to overseeing the expansion of the southern portion of the Pipeline.

Recently, perception of a growing North American market for gas, limitations on supply from traditional sources and strong gas prices have rekindled interest in exploring options for bringing northern gas to market. In response, the Agency has been taking measures to address the commitments of the government of Canada that are embodied in the Act and legislative changes that have occurred since the Pipeline was certificated.

During the period of this report, the Agency will continue to work together with other federal agencies, provincial and territorial governments, first nations and the public to meet the objects of the *Act*.

George Anderson
Commissioner

1.2 Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 2004-2005 Report on Plans and Priorities for the

NORTHERN PIPELINE AGENCY CANADA

This document has been prepared based on the reporting principles and disclosure requirements contained in the *2004-2005 Report on Plans and Priorities Preparation Guide*:

- It accurately portrays the organization's plans and priorities.
- The planned spending information in this document is consistent with the directions provided in the Minister of Finance's Budget and by Treasury Board Secretariat.
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.

The reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Name: _____
Krishna Sahay, Comptroller

Date: April 27, 2004

Section II: Raison d'être

2.1 Mandate, Roles, and Responsibilities

In 1977, following extensive regulatory hearings in both countries, the Governments of Canada and the United States of America executed an *Agreement Between Canada and the United Stated of America on Principles Applicable to a Northern Natural Gas Pipeline* (*Agreement*). The *Agreement* provides a framework to advance national economic and energy interests and to maximize related industrial benefits of each county through the construction and operation of the Pipeline.

In 1978, the Canadian Parliament enacted the *Northern Pipeline Act* to:

(i) give effect to the *Agreement*; and

(ii) establish the Northern Pipeline Agency Canada to:

- facilitate the planning and construction of the Canadian portion of the Pipeline by Foothills Pipe Lines Ltd. taking into account local and regional interests;
- facilitate, in relation to the Pipeline, consultation and coordination with the governments of the provinces and the territories;
- maximize social and economic benefits and the opportunities for employment by Canadians while minimizing any adverse social and environmental effects; and
- advance national economic and energy interests and maximize related industrial benefits through Canadian participation in all aspects of the Pipeline.

Implementing legislation was also passed by the United States in the form of the *Alaska Natural Gas Transportation Act*.

Prior to commencing construction of any particular section of the pipeline, Foothills is required to obtain a series of specific approvals from the Agency pursuant to the *Act* and the terms and conditions specified under the *Act*. These approvals relate to socio-economic and environmental factors, routing issues, technical design, and other matters such as demonstration of financing. For certain authorizations, approval from the National Energy Board (Board) is necessary.

In addition to planning considerations, the Agency is also responsible for monitoring the actual construction by Foothills for compliance with its various undertakings and for sound environmental and engineering practices.

Section III: Planning Overview

3.1 Introduction

The Northern Pipeline Agency Canada has one strategic outcome:

Facilitate the planning and construction of the Canadian portion of the Alaska Highway Gas Pipeline Project while maximizing social and economic benefits and minimizing adverse social and environmental effects.

Expenditures related to the administration of the Agency are fully cost recoverable from Foothills, including those costs related to services provided by other federal departments and the Board.

3.2 External Factors and Chronology of Events

The Agency's activities are dictated by the timing and pace of the planning and construction of the Pipeline. The construction of the pipeline is privately financed. The following provides a brief description and chronology of the Pipeline.

Following public hearings conducted by the Board certificates of public convenience and necessity for the Pipeline were declared to be issued by the *Act*. The route of the Pipeline is approximately 7,700 kilometres (4,800 miles), about 42 percent of which would be located in Canada. The route for the Pipeline through Canada and the United States is depicted in Figure 1. The initial capacity of the Pipeline was contemplated in the *Agreement* to be 68 million cubic metres (2.4 billion cubic feet) per day for Alaska gas and 34 million cubic metres (1.2 billion cubic feet) for Northern Canadian gas via a connecting pipeline from the Mackenzie Delta / Beaufort Sea region. The *Agreement* also specified that, subject to regulatory requirements, authorizations would be provided to expand the capacity of the Pipeline to meet the contractual requirements of United States or Canadian shippers.

As far back as 1977, the concept of prebuilding the southern portions of the Pipeline was identified as a benefit of the project, providing Canadian natural gas producers with additional export opportunities and supplying American consumers with gas. This Prebuild, which constituted Phase I of the Pipeline, included a Western leg to transport Canadian gas to markets in California and the Pacific Northwest and an Eastern leg to serve primarily the United States Midwest market. At the same time it was contemplated that Phase II of the Pipeline, consisting of the northern portions and the remaining sections to be constructed in southern Canada and the lower 48 regions, would follow in the near term.

The construction of the Prebuild went ahead as planned and Canadian gas started flowing through the Prebuild for export in the 1981-1982 time frame. The Agency's activity level reached its peak during the construction of the Prebuild, with a corresponding staff complement of over 100 employees.

In 1982, at about the same time the Prebuild was completed, adverse market conditions led the sponsors of the Pipeline to put construction of Phase II of the Pipeline on hold. The adverse market conditions were a result of:

(i) a decline in demand for natural gas due to economic recession and energy conservation measures;
(ii) an increase in United States supply in response to higher wellhead prices; and
(iii) escalating estimates of construction costs due to inflation and rising interest rates.

It was originally anticipated that the completion of the Pipeline would be delayed by about two years. As Phase II of the Pipeline remains on hold the Agency's role has been confined to overseeing expansions of the Eastern and Western legs. In response, the Agency shrank to a skeleton organization in the mid-1980's. Arrangements were put in place whereby the Agency relies largely on the Board for administrative and technical assistance and on other government departments for policy advice.

There have been five expansions of the Prebuild completed since 1988, all of which were designed to either increase system capacity or enhance system reliability. The most significant of these involved:

(i) addition of two new compressor stations on the Eastern leg in Alberta and of an additional compressor station and a further compressor unit in Saskatchewan;
(ii) completion of the Western leg mainline in southeastern British Columbia; and
(iii) further expansion of the Eastern leg in 1998.

These expansions have raised the flow capacity of the Prebuild to about 94 million cubic metres (3.3 billion cubic feet) per day, close to the 102 million cubic metre (3.6 billion cubic feet) per day rate that was contemplated in the *Agreement*.

Perception of a growing North American market for gas, limitations on supply from traditional sources and strong gas prices have rekindled interest in exploring options for bringing northern gas to market. In light of recent discussions by industry and government regarding the construction of Phase II of the Pipeline, the Agency undertook to address questions regarding further assessments, regulatory process and staffing implications.

Figure 1:
The Alaska Natural Gas Transportation System

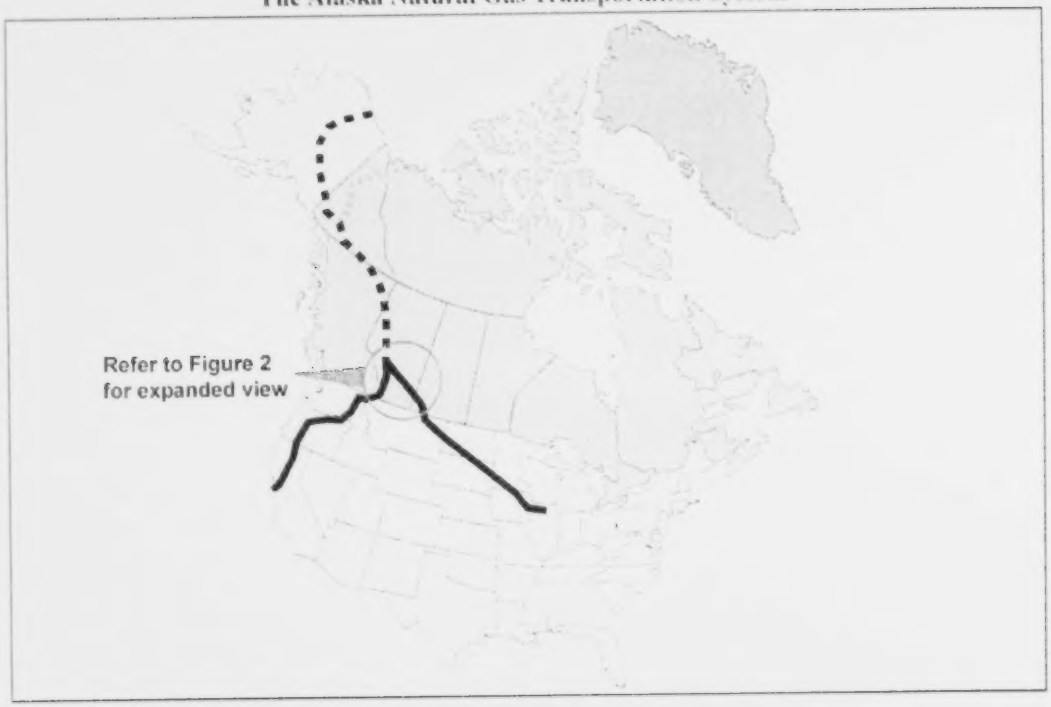

Figure 2:
The Foothills Prebuild

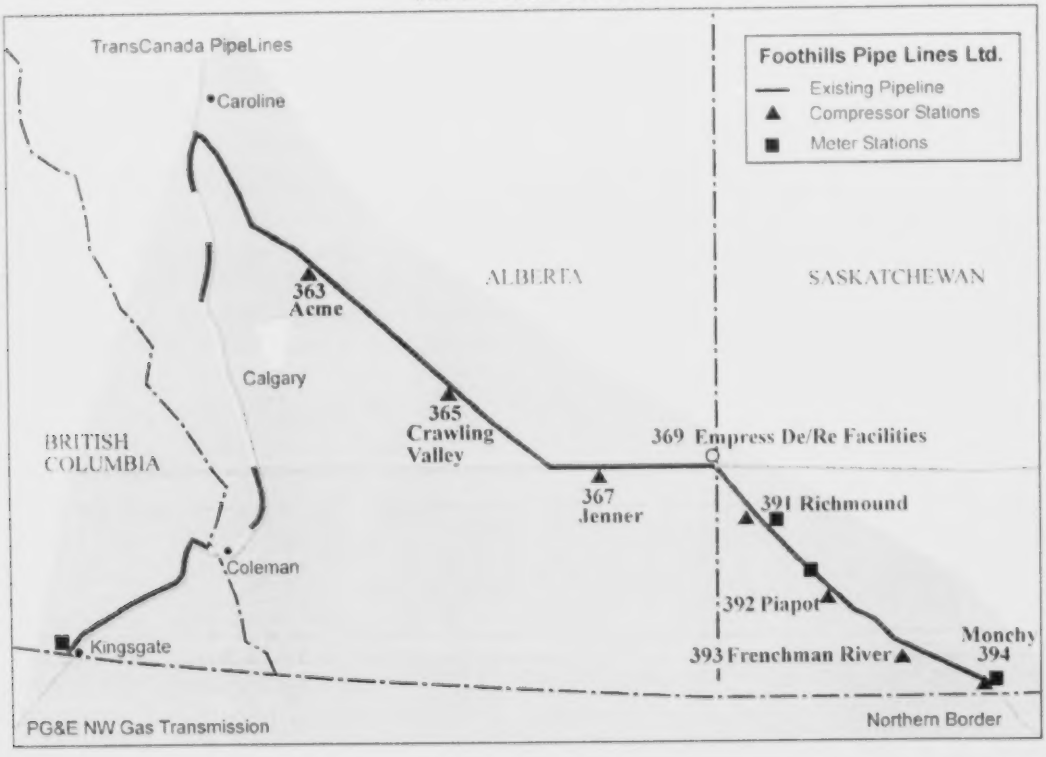

3.3 Challenges

During 2003-2004 the primary challenge faced by the Agency was continued uncertainty over the status of the Pipeline project. This challenge made it difficult to determine when key decisions would be taken in respect of the project that would necessitate a higher level of activity on the part of the Agency. Looking forward, the challenge for the Agency is to be in a state of readiness in the event Phase II of the Pipeline project is reactivated. There have been numerous changes to legislation, regulations, and other factors since the *Act* came into force that would be relevant to environmental and public considerations prior to the commencement of construction. Some of the changes include new environmental legislation, devolution of federal responsibilities in the Yukon Territory, and settlement of First Nations land claims. The risk resulting from these challenges is that the Agency does not want to be in a position where it is taking actions in advance of industry decisions, nor does it want to be unprepared to respond when such decisions are made.

Section IV: Priorities and Plans

4.1 Priorities and Planned Activities

Priorities:

To achieve results for Canadians over the period of this three-year financial plan, the Agency has two priorities in respect of its strategic outcome:

- effectively administer the *Act* in respect of any Prebuild expansions; and
- establish the framework to respond to the reactivation of Phase II of the Pipeline when required.

Planned Result:

The planned result for these priorities is the co-operation with other federal agencies, provincial and territorial governments, first nations and the public to ensure the *Act* is effectively carried out should there be a decision to proceed with the project.

Planned Activities for 2004-2005:

- The Agency will effectively respond to any regulatory filings by Foothills and make certain that the *Act* is properly administered.

- The Agency will continue to address regulatory certainty by establishing a framework to proceed with Phase II of the Pipeline within a timeframe that corresponds with industry decisions on the project. Timing of such decisions are uncertain.

- Additional staff may be hired to respond to any increase in resource demands. This will allow the Agency to prudently refine its plans and state of readiness to respond to Phase II, and to enhance its engagement with other participants that would be involved in the planning and the construction of Phase II.

4.2 Planned Spending

The Agency's planned spending is forecasted in consultation with Foothills and based on Foothills' anticipated level of activity. The extent of utilization of the planned spending of $1,363,000 in 2004-2005 will depend on the timing of industry decisions to reactivate the project. All of the Agency's costs are recovered from Foothills; when actual expenditures are less than planned spending an adjustment is made to subsequent invoicing.

Section V: Organization

5.1 Strategic Outcome and Business Line

The Agency's strategic outcome is to facilitate the planning and construction of the Canadian portion of the Alaska Highway Gas Pipeline while maximizing social and economic benefits and minimizing adverse social and environmental effects. The Agency's single business line is to regulate the planning and construction of the Canadian portion of the Alaska Highway Gas Pipeline.

5.2 Accountability

The Northern Pipeline Agency Canada has been designated as a Department for the purposes of the *Financial Administration Act*. The Agency currently reports to Parliament through the Minister of Natural Resources who is responsible for the management and direction of the Agency, and has one senior officer, a Commissioner appointed by the Governor in Council. The Commissioner of the Agency is currently the Deputy Minister of Natural Resources. The Agency's organizational structure is defined by the *Act*.

Given the continued low level of Agency activity, arrangements are in place whereby the Agency relies largely on the Board for administrative and technical assistance. The Agency is also supported by Natural Resources Canada, and receives policy advice from this, and other federal departments. To further assist the Minister responsible for the Agency in carrying out the Agency's mandate, there is provision for federally-appointed advisory councils. One of the Councils consists of Aboriginal, business and other parties representing communities in the Yukon Territory. A similar Council was also established for Northern British Columbia. Membership in these Councils has lapsed over the years in view of the dormant state of Phase II of the Pipeline.

As a Separate Employer, the Agency conforms closely with the principles of personnel administration that apply in the Public Service of Canada.

Figure 3 on the next page provides a schematic of the reporting relationships of the key officers responsible for the Agency's business line.

The Agency currently has one full-time employee to assist in delivering on the Agency's business line. Hiring of additional employees will depend on the nature and timing of decisions by the project proponent.

Figure 3: Northern Pipeline Agency Canada Organization Structure

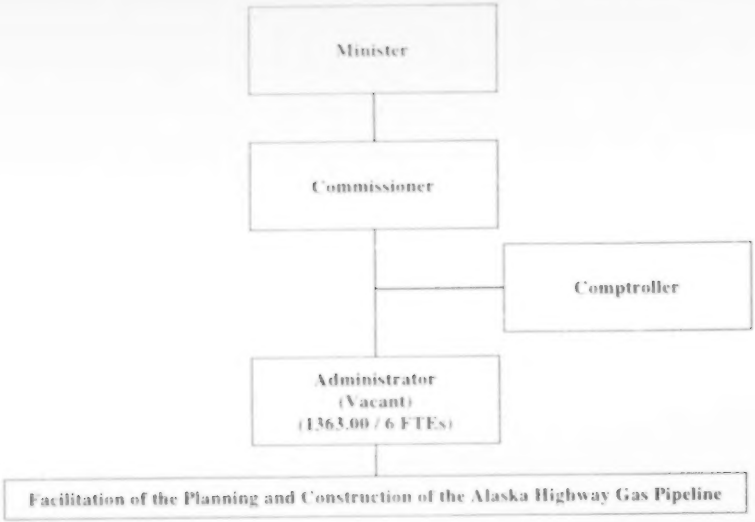

5.3 Departmental Planned Spending

Expenditures and human resource requirements for the planning period are summarized in the following table. It should be noted that the Agency's costs are not borne by the taxpayer. The Agency recovers 100% of its operating costs from Foothills through existing authorities pursuant to section 29 of the Northern Pipeline Act and determined in accordance with section 24.1 of the *National Energy Board Act* and the *National Energy Board Cost Recovery Regulations*.

In 2002 the Agency sought an increase in its reference levels for 2003-2004 and 2004-2005 in order to respond to increased demands as forecasted in consultation with the proponent of the pipeline project. Events in 2003-2004 did not occur as forecasted and the Agency found that it was invoicing Foothills disproportionately in excess of the Agency's actual expenditures. An adjustment was sought to reduce this difference between planned spending and actual expenditures.

Over the next three years the Agency will continue to establish a framework to respond to the reactivation of Phase II of the pipeline in keeping with the level of activity of the pipeline project's proponent.

Easement fees collected by the Agency in the amount of $30,400 annually are deposited directly into the Consolidated Revenue Fund. The Yukon Government's share, paid out of the Agency's appropriation, is $2,806. Both receipt and expense are omitted from the calculation of recoverable costs.

Table 5.1 Departmental Planned Spending

($ thousands)	Forecast Spending 2003-2004	**Planned Spending 2004-2005**	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007
Facilitation of the Planning and Construction of the Alaska Highway Gas Pipeline				
Budgetary Main Estimates	1355.0	**1363.0****	265.0	265.0
Total Main Estimates	1355.0	**1363.0**	265.0	265.0
Adjustments	(598.5)*	**-**	-	-
Net Planned Spending	756.5**	**1363.0**	265.0	265.0
Less: Non-respendable revenue	780.5	**1387.0**	289.0	289.0
Plus: Cost of services received without charge	24.0	**24.0**	24.0	24.0
Net Cost of Program	0	**0**	0	0
Full Time Equivalents	6	**6**	2	2

* This adjustment reflects the establishment of a frozen allotment for $598,547.50 for the 2003-2004 planned spending to offset an amount remitted as actual expenditures were far below forecasted expenditures.

** Reflects the forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

Section VI: Annexes

Table 6.1: Non-respendable Revenue

($ thousands)	Forecast Revenue 2003-2004	**Planned Revenue 2004-2005**	Planned Revenue 2005-2006	Planned Revenue 2006-2007
Northern Pipeline Agency Canada Facilitation of the Planning and Construction of the Alaska Highway Gas Pipeline	780.5	**1387.0**	289.0	289.0
Total Non-Respendable Revenue	780.5	**1387.0**	289.0	289.0

Table 6.2: Net Cost of Program for the Estimates Year

($ thousands)	**Total**
Planned Spending (Budgetary and Non-budgetary Main Estimates plus adjustments)	**1363.0**
Plus: Services received without charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	**0**
Contributions covering employer's share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS	**0**
Costs provided by other departments	**24.0**
	24.0
Less: Non-respendable Revenue	**1387.0**
2004-2005 Net Cost of Program	0

Table 6.3: Legislation Administered by the Northern Pipeline Agency Canada

The Minister has sole responsibility to Parliament for the following Act:
Northern Pipeline Act (R.S.C., 1977-78,c.20,s.1)
The Minister shares responsibility to Parliament for the following regulations:
National Energy Board Cost Recovery Regulations (SOR/91-7, 1991 Canada Gazette Part II, p.15.)

Section VII: Other Information

References and Website

For further information about the Northern Pipeline Agency Canada, contact:

Northern Pipeline Agency Canada
580 Booth Street
Ottawa, Ontario
K1A 0E4

Telephone: (613) 944-6171
Fax: (613) 992-8738
Internet Site: www.canada.gc.ca/depts/agencies/npaind_e.html

Mr. George Anderson	Commissioner
Mr. Krishna Sahay	Comptroller

BUDGET DES DÉPENSES

Administration du pipe-line du Nord Canada

Budget des dépenses
2004-2005

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2004

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S5

Téléphone : (613) 941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2005-III-31
ISBN 0-660-62507-5

ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD CANADA

Budget des dépenses
2004-2005

Partie III - Rapport sur les plans et les priorités

George Anderson
Directeur général
Administration du pipe-line du Nord Canada

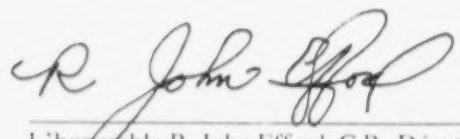

L'honorable R. John Efford, C.P., Député
Ministre responsable de l'Administration du pipe-line du Nord Canada

Table des matières

Section I : Messages 1
1.1 Message du directeur général 1
1.2 Déclaration de la direction 2

Section II : Raison d'être 3
2.1 Mandat, rôles et responsabilités 3

Section III : Survol de la planification 4
3.1 Introduction 4
3.2 Facteurs externes et chronologie du projet 4
Figure 1 : Le Réseau de transport du gaz naturel de l'Alaska 6
Figure 2 : Le tronçon préalable de Foothills 6
3.3 Défis 7

Section IV : Priorités et plans 8
4.1 Priorités et activités prévues 8
4.2 Dépenses prévues 8

Section V : Organisation 9
5.1 Résultat stratégique et secteur d'activité 9
5.2 Responsabilité 9
Figure 3 : Organigramme 10
5.3 Dépenses prévues du ministère 10

Section VI : Annexes 12
Tableau 6.1 : Recettes non disponibles 12
Tableau 6.2 : Coût net du programme pour l'exercice budgétaire 12
Tableau 6.3 : Lois administrées par l'Administration du pipe-line du Nord Canada 13

Section VII : Renseignements supplémentaires 14
Sources d'information et site Web de l'APN 14

Section I : Messages

1.1 Message du directeur général

Je suis heureux de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* de l'Administration du pipe-line du Nord Canada (l'Administration).

L'Administration a été constituée en vertu de la *Loi sur le pipe-line du Nord* (la Loi) en 1978 pour faciliter la planification et la construction, par Foothills Pipe Lines Ltd. (Foothills), de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska (le pipe-line), maximiser les avantages sociaux et économiques découlant de sa construction et de son exploitation et en réduire au minimum les effets fâcheux. Le pipe-line, également connu sous le nom de Réseau de transport du gaz naturel de l'Alaska (RTGNA), a été homologué en 1978 et sert au transport du gaz naturel de l'Alaska, et éventuellement celui du Nord canadien, vers les marchés canadiens plus au sud et les États-Unis.

Le tronçon sud du pipe-line a été construit au début des années 1980 et sert actuellement au transport de gaz canadien provenant essentiellement des régions au sud du 60^{e} parallèle. Une conjoncture économique défavorable a retardé indéfiniment l'achèvement du tronçon nord du pipe-line de sorte que les activités de l'Administration se sont limitées à la supervision des agrandissements du tronçon sud du pipe-line.

La croissance perçue du marché nord-américain du gaz, l'amenuisement des approvisionnements de sources traditionnelles et les prix élevés du gaz sont autant de facteurs qui ont récemment ravivé l'intérêt de l'industrie pour ce qui est d'examiner les moyens qui permettraient d'amener le gaz du Nord jusqu'au marché. Face à cette situation, l'Administration a pris des mesures pour honorer les engagements pris par le gouvernement du Canada aux termes de la Loi et des modifications législatives adoptées depuis l'homologation du pipe-line.

Au cours de la période visée par le présent rapport, l'Administration continuera de collaborer avec d'autres organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les Premières nations et le public en vue de satisfaire à l'objet de la Loi.

Le directeur général,

George Anderson

1.2 Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et priorités de 2004-2005 de

L'ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD CANADA

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncées dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005*.

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministérielle.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : _____
Krishna Sahay, Contrôleur

Date : April 27, 2004

Section II : Raison d'être

2.1 Mandat, rôles et responsabilités

En 1977, à la suite d'audiences de réglementation exhaustives menées dans les deux pays, le gouvernement du Canada et les États-Unis d'Amérique ont signé un *Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique sur les principes applicables à un pipe-line pour le transport du gaz naturel du Nord* (l'Accord). Cet accord offre un cadre pour la promotion des intérêts économiques et énergétiques nationaux et pour maximiser les avantages industriels connexes de chaque pays découlant de la construction et de l'exploitation du pipe-line.

En 1978, le Parlement canadien a adopté la *Loi sur le pipe-line du Nord* pour :

i) donner effet à l'Accord;

ii) établir l'Administration du pipe-line du Nord Canada, qui a pour mandat de :
- faciliter la planification et la construction de la partie canadienne du pipe-line, par Foothills Pipe Lines Ltd, en tenant compte des intérêts locaux et régionaux;
- faciliter les consultations avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en ce qui concerne le pipe-line;
- maximiser les avantages sociaux et économiques ainsi que les possibilités d'emploi pour les Canadiennes et les Canadiens tout en réduisant au minimum les répercussions fâcheuses que pourrait avoir le pipe-line sur le milieu social et l'environnement;
- promouvoir les intérêts économiques et énergétiques nationaux et maximiser les avantages industriels connexes en assurant la participation des Canadiens à tous les aspects du pipe-line.

Les État-Unis ont également adopté une loi de mise en oeuvre de l'Accord, intitulée l'*Alaska Natural Gas Transportation Act*.

Avant d'entreprendre la construction d'une section particulière du pipe-line, Foothills est tenue d'obtenir des autorisations particulières auprès de l'Administration conformément à la Loi, ainsi qu'aux modalités établies aux termes de celle-ci. Ces approbations ont trait aux exigences d'ordre socio-économique et environnemental, aux questions liées au tracé, à la conception technique et à d'autres questions comme la preuve de l'obtention du financement nécessaire. Dans certains cas, l'approbation de l'Office national de l'énergie (l'Office) est également nécessaire.

En plus de la planification, l'Administration s'occupe également de surveiller les travaux de construction proprement dits, pour garantir que Foothills respecte ses divers engagements et adopte de bonnes pratiques sur les plans environnemental et technique.

Section III : Survol de la planification

3.1 Introduction

L'Administration du pipe-line du Nord Canada compte un résultat stratégique, à savoir :

> **Faciliter la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska tout en maximisant les avantages sociaux et économiques et en réduisant au minimum les répercussions fâcheuses qu'il pourrait avoir sur le milieu social et sur l'environnement.**

Les dépenses engagées pour l'administration de l'organisme sont entièrement recouvrables auprès de Foothills, y compris les coûts associés aux services fournis par d'autres ministères fédéraux et l'Office.

3.2 Facteurs externes et chronologie du projet

Les activités de l'Administration sont dictées par l'échéancier et le rythme de la planification et de la construction du pipe-line. La construction du pipeline est financée par le secteur privé. On trouve ci-après une brève description et une chronologie du projet.

Des certificats d'utilité publique ont été délivrés à l'égard du pipe-line aux termes de la Loi à la suite d'audiences publiques tenues par l'Office. Le tracé du pipe-line s'étend sur une distance d'environ 7 700 kilomètres (4 800 milles), dont quelque 42 % serait situé au Canada. Le tracé suivi par le pipe-line au Canada et aux États-Unis est illustré à la figure 1. Au départ, l'Accord prévoyait que le pipe-line pourrait transporter 68 millions de mètres cubes (2,4 milliards de pieds cubes) par jour de gaz de l'Alaska et 34 millions de mètres cubes (1,2 milliard de pieds cubes) de gaz du Nord canadien, via un pipeline de raccordement s'étendant à partir de la région du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort. L'Accord stipulait également que l'augmentation de la capacité du pipe-line en vue de satisfaire aux exigences contractuelles des expéditeurs américains ou canadiens serait autorisée, sous réserve des exigences réglementaires.

Dès 1977, le concept de la construction préalable de la partie sud du pipe-line était considéré comme étant un avantage du projet, car il procurait d'autres possibilités d'exporter aux producteurs canadiens de gaz naturel et fournissait aux consommateurs américains des approvisionnements en gaz. Le tronçon préalable, qui constituait la première phase du projet de pipe-line, comprenait un tronçon ouest servant à transporter le gaz canadien vers les marchés de la Californie et de la côte nord-est du Pacifique, et un tronçon est visant à desservir principalement le marché du Midwest américain. À ce moment-là, on prévoyait que la phase II du projet de construction du pipe-line, qui comprenait la partie nord et les sections restantes à construire dans le sud canadien et le territoire américain continental au sud du Canada, serait réalisée à court terme.

La construction du tronçon préalable s'est déroulée comme prévu, et les exportations de gaz canadien par le pipe-line ont débuté en 1981-1982. Le niveau d'activité de l'Administration a atteint son sommet pendant cette période de construction, et son effectif se chiffrait à plus de 100 personnes.

En 1982, à peu près vers la fin de la construction du tronçon préalable, les conditions défavorables du marché ont amené les promoteurs du pipe-line à mettre en veilleuse la phase II du projet de construction du pipe-line. Ces conditions tenaient à :

i) une baisse de la demande de gaz naturel en raison de la récession économique et des mesures d'économie d'énergie;
ii) une augmentation de l'offre aux États-Unis suite à la hausse des prix à la tête de puits;
iii) un accroissement des coûts prévus de construction en raison de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt.

Au début, on prévoyait que la réalisation du projet serait retardée d'environ deux ans. Or, la phase II de la construction du pipe-line étant restée en plan, le rôle de l'Administration s'est résumé à superviser les travaux d'agrandissement des tronçons est et ouest. Face à cette situation, l'Administration a réduit ses effectifs vers le milieu des années 1980, ne conservant qu'un noyau d'employés. Grâce aux arrangements mis en place, l'Administration compte largement sur l'aide administrative et technique de l'Office et obtient des conseils en matière de politique auprès d'autres ministères.

Depuis 1988, cinq projets d'agrandissement du tronçon préalable ont été réalisés; ils visaient tous à accroître la capacité de transport du réseau ou à améliorer la fiabilité de ce dernier. Le projet d'agrandissement le plus important comportait :

i) l'ajout de deux nouvelles stations de compression le long du tronçon est en Alberta, ainsi que l'ajout d'une nouvelle station de compression et d'un compresseur supplémentaire en Saskatchewan;
ii) l'achèvement de la canalisation principale du tronçon ouest dans le sud-est de la Colombie-Britannique;
iii) un autre agrandissement du tronçon est en 1998.

Les projets d'agrandissement ont porté la capacité de transport du tronçon préalable à environ 94 millions de mètres cubes (3,3 milliards de pieds cubes) par jour, capacité qui se rapproche des 102 millions de mètres cubes (3,6 milliards de pieds cubes) par jour prévus dans l'Accord.

Figure 1
Réseau de transport de gaz naturel de l'Alaska

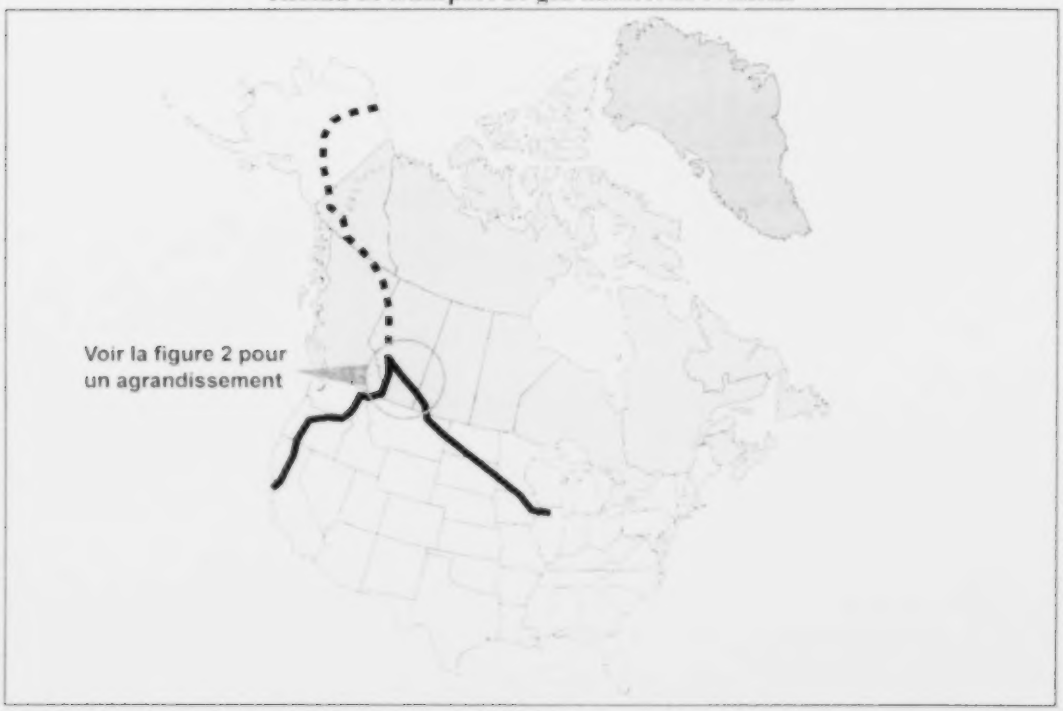

Figure 2
Tronçon préalable de Foothills

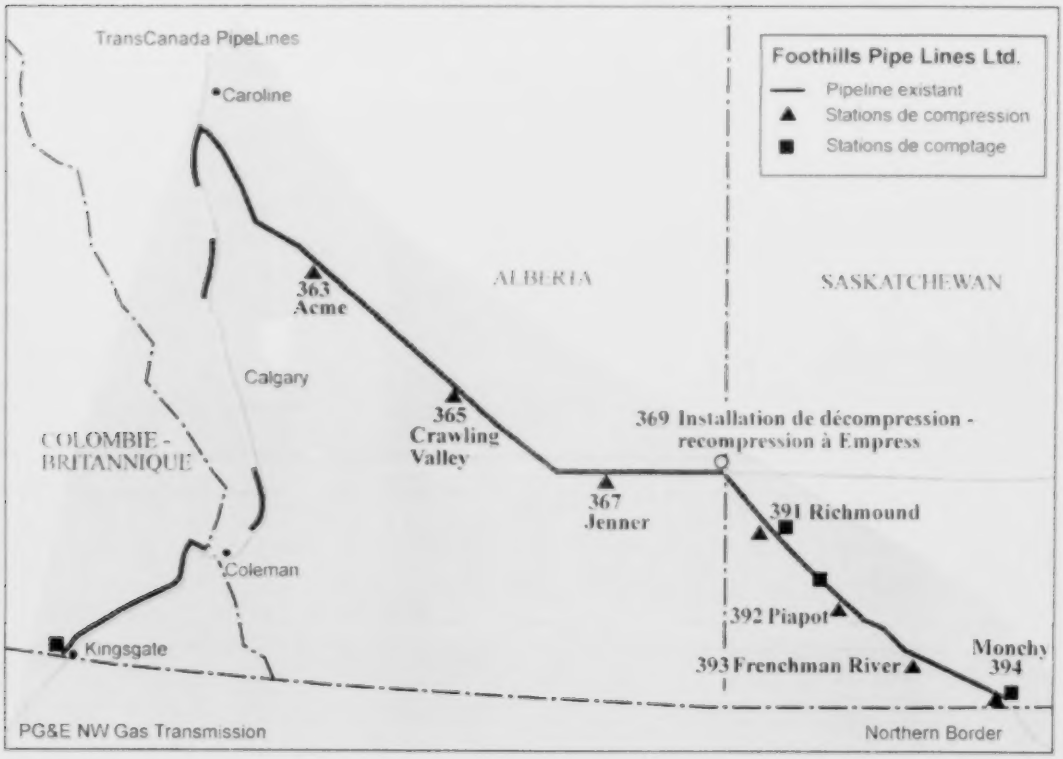

La croissance perçue du marché nord-américain du gaz, l'amenuisement des approvisionnements de sources traditionnelles et les prix élevés du gaz sont autant de facteurs qui ont ravivé l'intérêt de l'industrie pour ce qui est d'examiner les moyens qui permettraient d'amener le gaz du Nord jusqu'au marché. Par suite de discussions récentes entre l'industrie et le gouvernement au sujet de la construction de la phase II du pipe-line, l'Administration s'est penchée sur des questions telles que la nécessité de procéder à d'autres évaluations, le processus réglementaire et la dotation en personnel.

3.3 Défis

En 2003-2004, l'incertitude persistante concernant la situation du pipe-line a constitué le principal défi de l'Administration. Il lui a été difficile en effet de déterminer à quel moment des décisions clés seraient prises et nécessiteraient une activité plus intense de la part de l'Administration à l'égard du pipe-line. L'Administration doit se tenir prête dans l'éventualité d'une décision d'aller de l'avant avec la phase II du projet. Depuis l'entrée en vigueur de la Loi, les nombreuses modifications à la législation, aux règlements, et à d'autres aspects font en sorte qu'il serait pertinent de les soumettre à une étude de répercussions sur l'environnement et le public avant le début des travaux de construction. Parmi ces modifications, mentionnons de nouvelles dispositions législatives en matière d'environnement, le transfert de responsabilités du gouvernement fédéral au territoire du Yukon et le règlement de revendications territoriales des Premières nations. Par conséquent, l'Administration ne peut risquer d'agir avant que l'industrie ait pris certaines décisions, mais doit quand même être prête à le faire lorsque ces décisions auront été prises.

Section IV : Priorités et plans

4.1 Priorités et activités prévues

Priorités :

Pour fournir les résultats voulus aux Canadiennes et aux Canadiens au cours de la période visée par ce plan financier triennal, l'Administration s'est donné deux priorités eu égard à son résultat stratégique :

- appliquer efficacement la Loi en ce qui a trait aux agrandissements du tronçon préalable;
- établir le cadre qui permettra de donner suite au rétablissement de la phase II du pipe-line, selon les besoins.

Résultat escompté :

En ce qui touche les priorités susmentionnées, le résultat escompté est la collaboration avec les autres organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les Premières nations et le public pour assurer que la Loi est appliquée efficacement advenant que la décision soit prise d'aller de l'avant avec le projet.

Activités prévues en 2004-2005 :

- L'Administration donnera suite efficacement à tout dépôt réglementaire par Foothills et veillera à la bonne application de la Loi.
- L'Administration continuera de prendre en compte la certitude réglementaire en établissant un cadre pour la poursuite de la phase II du pipe-line dans un délai correspondant aux décisions prises par l'industrie concernant le projet. Il n'est pas possible de déterminer avec certitude le moment où ces décisions seront prises.
- L'Administration pourrait embaucher du personnel supplémentaire pour répondre, le cas échéant, à l'augmentation des besoins en matière de ressources. De cette façon, l'Administration pourra raffiner son plan avec prudence pour mieux satisfaire aux exigences de la phase II du projet et renforcer la collaboration avec les autres intervenants qui pourraient être appelés à participer à la planification et à la construction de la phase II.

4.2 Dépenses prévues

L'Administration prévoit ses dépenses en consultation avec Foothills en fonction du niveau d'activité que Foothills envisage. Le moment que choisira l'industrie pour reprendre le projet déterminera quelle part des dépenses annuelles prévues pour 2004-2005, soit 1 363 000 $, sera utilisée. Toutes les dépenses de l'Administration sont recouvrées auprès de Foothills; un rajustement à la facturation est effectué ultérieurement lorsque les dépenses réelles sont inférieures aux dépenses prévues.

Section V : Organisation

5.1 Résultat stratégique et secteur d'activité

Le résultat stratégique visé par l'Administration est de faciliter la planification et la construction de la partie canadienne du gazoduc de la route de l'Alaska et en maximiser les avantages sociaux et économiques tout en réduisant au minimum les répercussions fâcheuses qu'il pourrait avoir sur le milieu social et sur l'environnement. La réglementation de la planification et de la construction de la portion canadienne du gazoduc de la route de l'Alaska représente le seul secteur d'activité de l'Administration.

5.2 Responsabilité

L'Administration du pipe-line du Nord Canada a été désignée comme ministère pour les fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Ressources naturelles, qui est chargé de la gestion et de la direction de l'organisme. L'Administration compte un haut fonctionnaire, soit un directeur général, nommé par le gouverneur en conseil. Le directeur général est actuellement le sous-ministre des Ressources naturelles. La *Loi* définit l'organigramme de l'Administration.

Étant donné le ralentissement prolongé de ses activités, l'Administration compte largement sur l'aide technique et administrative de l'Office, en vertu des arrangements en place. De plus, elle est appuyée par Ressources naturelles Canada qui, avec d'autres ministères, lui fournit des conseils en matière de politique. Pour aider davantage le ministre responsable de l'Administration dans l'exécution du mandat de cette dernière, le gouvernement fédéral a créé des conseils consultatifs. Un de ces conseils est de gens d'affaires, d'Autochtones et d'autres parties intéressées qui représentent les collectivités du Territoire du Yukon. Un conseil semblable représente le Nord de la Colombie-Britannique. On a laissé expirer le mandat des membres de ces conseils consultatifs en raison de la mise en veilleuse de la phase II du pipe-line.

À titre d'employeur distinct, l'Administration se conforme rigoureusement aux principes d'administration du personnel en vigueur dans la fonction publique canadienne.

La figure 3 qui suit illustre les liens hiérarchiques entre les principaux fonctionnaires chargés du secteur d'activité de l'Administration.

L'Administration compte actuellement un employé à temps plein pour l'assister dans les tâches liées à son secteur d'activité. L'embauche de personnel additionnel dépendra de la nature des décisions du promoteur du projet et du moment où elles seront prises.

Figure 3 : Organigramme - Administration du pipe-line du Nord Canada

5.3 Dépenses prévues du ministère

Le tableau ci-dessous résume les dépenses et les besoins en ressources humaines prévus pour la période de planification. Il convient de souligner que le coût des activités de l'Administration n'est pas assumé par les contribuables. L'Administration recouvre la totalité de ses frais d'exploitation auprès de Foothills en vertu des autorisations prévues par l'article 29 de la *Loi sur le pipe-line du Nord* et en conformité avec l'article 24.1 de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* et le *Règlement sur le recouvrement des frais de l'Office national de l'énergie*.

En 2002, l'Administration a demandé que ses niveaux de référence pour 2003-2004 et 2004-2005 soient haussés afin qu'elle puisse répondre aux exigences qui s'annonçaient à la lumière de consultations avec le promoteur du pipe-line. Ces exigences ne se sont pas matérialisées en 2003-2004 et, par conséquent, l'Administration a facturé à Foothills des montants démesurément supérieurs à ses dépenses réelles. Un rajustement a été demandé pour réduire l'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles.

Au cours des trois prochaines années, l'Administration continuera de mettre au point un cadre administratif qui lui permettra de réagir à la reprise de la phase II du gazoduc en tenant compte de l'activité du promoteur du pipe-line.

Les droits de servitude qui sont perçus par l'Administration s'élèvent à 30 400 $ par année et sont versés directement dans le Trésor. La part du gouvernement du Yukon, payée à même les crédits de l'Administration, se monte à 2 806 $. La collecte et la répartition des droits de servitude sont exclues du calcul des frais recouvrables.

Tableau 5.1 Dépenses prévues du ministère

(en milliers de dollars)	Prévisions de dépenses 2002-2003	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Facilitation de la planification et de la construction du gazoduc de la route de l'Alaska				
Budgétaire du Budget principal des dépenses	1 355,0	**1 363,0****	265,0	265,0
Total - Budget principal des dépenses	1 355,0	**1 363,0**	265,0	265,0
Rajustements	(598,5)*	-	-	-
Dépenses nettes prévues	756,5**	**1 363,0**	265,0	265,0
Moins : recettes non disponibles	780,5	**1 387,0**	289,0	289,0
Plus : Coût des services reçus sans frais	24,0	**24,0**	24,0	24,0
Coût net du programme	0	**0**	0	0
Équivalents temps plein	6	**6**	2	2

* Ce rajustement reflète une affectation bloquée d'un montant de 598 547,50 $ visant les dépenses prévues en 2003-2004 en vue de contrebalancer un montant remis, étant donné que les dépenses réelles ont été de loin inférieures aux dépenses prévues.

** Représente les dépenses totales prévues jusqu'à la fin de l'année financière.

Section VI : Annexes

Tableau 6.1 : Recettes non disponibles

(en milliers de dollars)	Recettes projetées 2003-2004	**Recettes prévues 2004-2005**	**Recettes prévues 2005-2006**	**Recettes prévues 2006-2007**
Administration du pipe-line du Nord Canada				
Facilitation de la planification et de la construction du gazoduc de la route de l'Alaska	780,5	**1 387,0**	289,0	289,0
Total - Recettes non disponibles	780,5	**1 387,0**	289,0	289,0

Tableau 6.2 : Coût net du programme pour l'exercice budgétaire

(en milliers de dollars)	**Total**
Dépenses prévues (articles budgétaires et non budgétaires du Budget principal des dépenses, plus les rajustements)	**1 363,0**
Plus : Services obtenus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	**0**
Contributions correspondant à la part versée par l'employeur au titre des régimes d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT	**0**
Coûts engagés par d'autres ministères	**24,0**
	24,0
Moins : Recettes non disponibles	**1 387,0**
Coût net du programme en 2004-2005	0

Tableau 6.3 : Lois administrées par l'Administration du pipe-line du Nord Canada

Le Ministre assume l'entière responsabilité de l'administration de la loi suivante devant le Parlement :	
Loi sur le pipe-line du Nord	(L.R.C., 1977-1978, ch. 20, art. 1)
Le ministre assume devant le Parlement la responsabilité partagée de l'administration du règlement suivant :	
Règlement sur le recouvrement des frais de l'Office national de l'énergie	(DORS/91-7, Gazette du Canada 1991, partie II, p. 15)

Section VII : Renseignements supplémentaires

Sources d'information et site Web

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Administration du pipe-line du Nord Canada, prière de communiquer avec l'Administration à l'adresse suivante :

Administration du pipe-line du Nord Canada
580, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E4

Téléphone : (613) 944-6171
Télécopieur : (613) 992-8738
Site Web : www.canada.gc.ca/depts/agencies/npaind_f.html

M. George Anderson	Directeur général
M. Krishna Sahay	Contrôleur